

Atelier N°3

Animateurs: Pascal le Ster, Agnès Raybaud, Thomas Grenapin, Sophie Karlin.

Rapporteur des travaux : Agnès Raybaud.

Thème : l'engagement des acteurs de la communauté éducative

Présents : lycée J. Perrin Rezé (44), lycée Pierre Mendès France La Roche-sur-Yon (85), collège Le Galinet Blain (44), SNPDEN/ lycée Réaumur Laval (53), collège Le Plessis Mornay Saumur (49), collège E. Renan Saint-Herblain (44), EREA Les Sables d'Olonne (85), UGSEL/collège Champtoceaux (49), lycée Talensac Nantes (44), lycée Montgazon (49), Lycée Champ blanc (49).

Introduction :

Pour développer la vie des AS, nous devons **sensibiliser** et **licencier davantage d'élèves** en gardant toujours à l'esprit que les expériences de la vie associative et du sport scolaire vécues dans le cadre de l'AS permettent aux élèves d'acquérir des compétences et de faire l'apprentissage de la citoyenneté.

L'engagement de tous est une nécessité :

Le sport scolaire peut être un **axe stratégique dans un établissement**. Il permet des apprentissages complémentaires aux apprentissages scolaires.

Il permet de partager des moments d'émotions dans la solidarité, l'effort collectif.

Il permet de diversifier les centres d'intérêts.

L'objectif de cet atelier est de formuler des propositions concrètes pour les AS en s'appuyant sur un pilotage fondé sur la participation et l'interaction de tous les acteurs : enseignants, chefs d'établissements, parents, élèves, cadres et services UNSS, académiques, mouvement sportif.

Proposition 1 : « Rentabiliser la journée du sport scolaire » :

Témoignages :

- La journée du sport scolaire a développé la cohésion de tous les personnels : professeurs EPS, des autres disciplines, personnels administratifs. Le regard des élèves sur les autres personnels a changé très positivement.
- Le projet d'établissement donne toute sa place au sport scolaire qui est une dimension du CESC. Le sport scolaire concerne tous les élèves, il n'est pas l'apanage exclusif des élèves sportivement performants.

Proposition 2 : « Améliorer la communication externe et interne » :

Témoignages :

- Communication interne : « le fil » est une page d'information sur le lycée que les enseignants reçoivent dans leur boîte mail (informations sportives, voyages, formations...). Le panneau d'affichage est très valorisé au sein de l'établissement. Un « pigiste » gère son contenu.
- Le projet d'AS est lisible sur le site de l'établissement, e-lyco.

Constat : l'AS fonctionne bien lorsque le chef d'établissement a une sensibilité sportive.

Proposition 3 : « Reconnaissance du parcours sportif de l'élève » :

- Reconnaître le parcours sportif de tous les élèves (statut de sportif de haut niveau scolaire en lycée général et technologique)
- Il faudrait également reconnaître ce statut aux élèves de la voie professionnelle.
- Possibilité de reconnaître et de valoriser l'investissement dans l'AS au niveau du bulletin scolaire.-

Autres questions :

- Question du suivi médical des élèves, du certificat médical.
- Le conseiller du Recteur pour la Santé aurait pu donner un avis éclairé à ce sujet et l'assemblée évoque l'intérêt de sa présence autour de la table.